

— 74 —

reprise, mérite d'être étudiée et, si la Société de l'histoire de l'Art français la préconise, elle fera en sorte qu'elle aboutisse dès que les moyens d'action seront de nouveau facilités; ce sera pour nous tous, Messieurs, une occasion nouvelle de faire triompher nos méthodes et de mettre en valeur la masse de documents patiemment accumulés par nos aînés et par nous-mêmes dans la belle série de nos publications.

RAPPORT DE M. ANDRÉ RAMET, TRÉSORIER,
SUR L'ÉTAT DES FINANCES DE LA SOCIÉTÉ
AU 31 JUILLET 1914 ET AU 30 AVRIL 1919.

Messieurs,

Il est arrivé à votre trésorier l'événement le plus pénible qui puisse advenir à ce fonctionnaire. A peine appelé par la confiance de votre Comité directeur à prendre en mains vos intérêts, il a été séparé brusquement de sa comptabilité, qui est comme sa conscience, et n'a pu en réunir les fragments qu'après plusieurs années.

Qu'il me soit permis de remercier, et vous vous associez tous à moi, M. Marquet de Vasselot et M. Stein, qui ont assumé la tâche de gérer vos finances pendant les dures années que nous venons de traverser. L'éloge de leur gestion ressortira de la seule comparaison, que je vais mettre sous vos yeux, entre la fortune de la Société le 31 juillet 1914 et ses disponibilités au 30 avril 1919.

Au 31 juillet 1914 :

Titres : 14 obligations Ville de Paris,		
1892, cours 282 fr. 75 c.	3,951	fr. 50 c.
38 fr. de rente française 3 0/0,		
cours 62 fr. 45 c.	790	60
Espèces	6,587	80
Total	11,329	fr. 96 c.

Au 30 avril 1919 :

Titres : 14 obligations Ville de Paris		
1892.	3,951	fr. 50 c.
38 fr. de rente française 3 0/0.	790	60
<i>A reporter.</i>	4,742	fr. 10 c.